

Validation des critères d'accès à la psychothérapie – programme DITSA

1. L'usager présente un TSA sans DI, avec DI légère, ou une déficience intellectuelle légère sans TSA :

Oui Non

Préciser les diagnostics et le niveau de fonctionnement cognitif de la personne :

2. L'usager est capable de s'exprimer verbalement, de soutenir son attention et une conversation pour au moins 30 minutes (avec ou sans soutiens visuels) :

Oui Non

Préciser les capacités verbales de l'usager (compréhension, expression, moyens utilisés pour soutenir la communication, etc.) :

3. La personne souhaite s'investir dans une telle démarche thérapeutique, et l'équipe la perçoit comme « mure » pour un tel suivi :

Oui Non

Préciser :

4. La personne sait qu'il pourrait y avoir attente avant la prise en charge du suivi en psychologie :

Oui Non

Commentaires :

5. Les proches et intervenants sont disposés et disponibles pour offrir les soutiens nécessaires auprès de la personne, afin de l'aider à atteindre les objectifs fixés pour la psychothérapie. A cet effet, les intervenants doivent demeurer impliqués au dossier.

Oui Non

Commentaires :

6. L'équipe comprend qu'une fois la psychothérapie débutée, dans la majorité des cas il ne sera plus possible d'interpeller ultérieurement la psychologue en soutien à l'équipe, pour des raisons de confidentialité.

Oui Non

Commentaires :

7. En regard de la demande de psychothérapie, svp décrire les interventions déjà tentées auprès de la personne (enseignements effectués, outils utilisés, stratégies adoptées, effets, progrès, défis, etc.)

8. Est-ce que la personne présente un trouble grave du comportement, pertinent en lien avec la demande de psychothérapie ?

Oui Non

Si oui, préciser les comportements :

- ## 9. Est-ce qu'un PAMTGC a été élaboré pour la personne ?

Oui Non

Quels sont les objectifs visés par la demande de psychothérapie? Soyez le plus précis possible.

